Faut-il obligatoirement tester les candidats médicaments sur les animaux ?

C'est sur des chiens que Louis Pasteur a testé le premier vaccin contre la rage.
La recherche animale participe grandement à la compréhension des maladies et à la découverte de traitements.
Les chercheurs diminuent le nombre d'animaux utilisés mais ils ne peuvent s'en passer.
(maj : 11.06.2021)

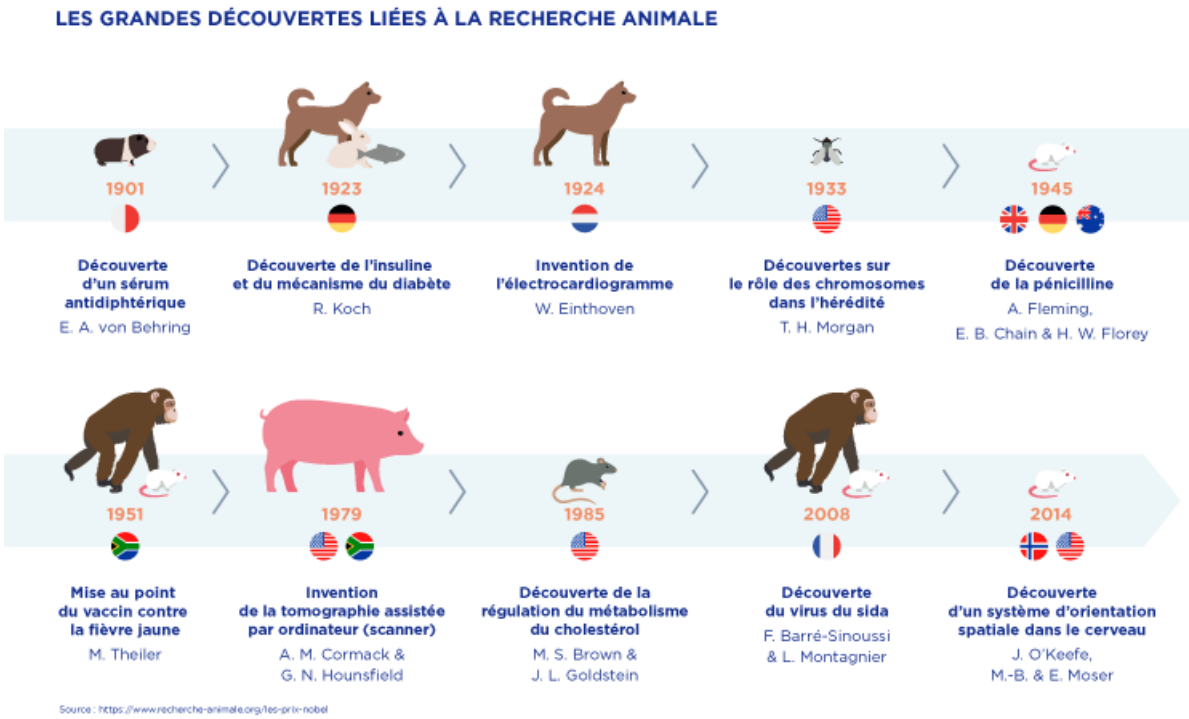

Chiffres

208
organisations ont signé une déclaration de soutien à la Directive européenne 2010/63/UE sur la recherche animale (dont le CNRS, l'Inserm, l'université d'Oxford…). [1]

Contexte

En 2019, selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri), on constate pour la quatrième année consécutive, une diminution du nombre total d'utilisations d'animaux, qui s'établit à 1 865 403 (vs 1 910 519 en 2018) [2].

- Parmi les espèces utilisées à des fins d'expérimentation, on compte 61 % de souris, 9 % de poissons, 9 % de rats

et 7 % de lapins, ainsi que 4 898 chiens et 1 700 chats.

- 90 % des médicaments vétérinaires employés pour soigner les animaux sont identiques ou très proches de ceux qui soignent les humains. [3]

La raison est simple : les animaux et l'homme ont énormément de caractéristiques communes. L'ADN et l'ARN ont les mêmes codes chez la méduse, la mouche, le poulet, la souris ou l'homme.
On sait par exemple que 95 % des gènes de la souris ont un gène homologue chez l'homme.
C'est ce principe d'homologie qui étaie le recours à la recherche animale. [3]

- Le traitement du diabète de type I par l'insuline a été pour la première fois démontré chez le chien par Banting et McLeod qui ont reçu le Prix Nobel en 1921 [3].

Enjeux

- Les différences entre les animaux et l'homme ne ralentissent pas la recherche mais permettent au contraire de la faire progresser.

Les chercheurs peuvent en effet découvrir pourquoi une espèce est résistante à une maladie, ce qui aide à trouver des remèdes pour celle qui y est sensible.

- Les méthodes alternatives actuelles (méthodes in vitro et in silico) ne peuvent pas totalement remplacer l'utilisation des animaux à des fins scientifiques.

Cette dernière permet d'étudier un organisme vivant au complet, tandis que les méthodes in vitro se focalisent sur une partie d'organisme maintenue en survie dans un environnement artificiel.
Les méthodes in silico, pour leur part, consistent à utiliser des programmes informatiques qui tentent de prédire le comportement d'une partie de l'organisme.

- Les entreprises du médicament cherchent toujours à limiter le plus possible le recours aux animaux dans le cadre d'une étude de recherche, tout en gardant à l'esprit qu'un panel représentatif d'animaux est nécessaire.

En effet, en utiliser trop peu peut invalider l'étude. Il faut savoir que dans le cas des études réglementaires (études de sécurité des médicaments par exemple), le nombre minimum d'animaux pour une étude peut être fixé par des textes réglementaires.

- Les équipes de recherche ont pour objectif l'amélioration des conditions expérimentales afin de réduire au maximum la durée et l'intensité de la souffrance des animaux.

- Depuis le début des années 1990, le développement du screening in vitro avant de réaliser des essais sur les animaux a eu un tel impact que l'on peut lui attribuer la baisse de 40 % du recours aux animaux à des fins d'expérimentation en France.

Nos Actions

- Dans le cadre du Conseil stratégique des industries de santé, en collaboration notamment avec les acteurs de la recherche du secteur privé et le Mesri, les entreprises du médicament ont inscrit une mesure portant sur le développement d'une plateforme d'informations et d'échanges afin de poursuivre la promotion des 3R (Replacement, Reduction, Refinement, ce qui peut se traduire par « substitution, réduction, amélioration ») en matière d'utilisation d'animaux à des fins scientifiques.

- Nous soutenons particulièrement 4 mesures :
  - signer la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en

France [4],

- créer une plateforme nationale, transversale et autonome dédiée aux 3R, permettant la centralisation et le partag e des connaissances et des progrès scientifiques et techniques sur lesquels se fondent la recherche biologique et médicale ;
- œuvrer pour la pérennisation des contrats des scientifiques et techniciens engagés en recherche animale et pour l'amélioration du taux et des délais de formation ;
- permettre une meilleure efficience du traitement des demandes administratives, notamment en matière de demandes d'autorisation de projet.